N° 2065-SD 2017



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simp	lifié d'imposition						
Déclaration souscrite p	our le résultat d'ens	emble du gr	oupe	Régime réel normal x							
Si PME innovantes, coch	ner la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
Si vous êtes l'entreprise	soumise à l'obligation	de dépôt de	la déclaration		<u>ime), cocher la case</u> signée pour le dépôt de la déclara	tion					
pays par pays n°2258-S	D (article 223-I-1 quin	quies C du	CGI)	pays par pays n°2258-SD							
Si une autre entreprise a	été désignée pour le d	dépôt de la d	léclaration pays pa	r pays n° 2258, indiquer le nom et	la localisation						
A IDENTIFICATION	N DE L'ENTREPRISE										
	Désignation de la so	ociété:		Adresse	du siège social:						
INOVATIC SER	VICES			1 PLACE DU GENERAL	DE GAULLE						
SIRET 4	3 2 5 9 8 6	5 2 1 1 0	0 0 2 2	78180 MONTIGNY LE	BRETONNEUX						
	resse du principal éta				e en cas de changement:						
7.00	. coco da piniolpai et	35		7	o on our ar anangoment.						
REGIME EISCA	L DES GROUPES										
		arounes de	sociétés doivent	déposer cette déclaration en deu	ıx exemplaires (art 223 A à II c	lu CGI)					
Date d'entrée dans le		<u> </u>	Societes dolvent		ax exemplanes (art 220 A a 0 c	14 0417					
<u> </u>			l'imposition et nº	identification de la société mère	:						
Tour los ocolocos illiais	o, accignation, aaroc		· ····pooleioii ot ii								
				SIRET							
B ACTIVITE											
Activités exercées				Si vous avez changé d'activi	té, cochez la case						
				e la déclaration n° 2065)	12.00						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposa	ble à 33 1/3	501 5	Bénéfice imposable à 15%	38 120 Déficit						
2 Plus-values	bl > 1F0/		Décultat na	r de la composición de liconoca discusio	itatian da bassata à 150/						
PV à long terme impo	sables a 15%		nesuitat ne	t de la concession de licences d'explo	itation de brevets à 15 %						
PV à long terme		Autres PV		PV à long terme	PV exonérées (art.						
imposables à 19%	im	posables à 19	9%	imposables à 0%	238 quindecies)						
3 Abattements et exo	nérations notammen	t en faveur	des entreprises n	ouvelles ou implantées en zones	d'entreprises ou zones franche	es					
Entreprises nouvelles, a	rt 44 sexies	Jeur	nes entreprises inno	vantes Zones franches urbain	es Pôle de co	mpétivité					
Entreprises nouvelles, ar	=										
	t 44 septies Zon	e franche d'ac	ctivité, art. 44 quate	erdecies Autres dispositi	fs Zone de restructurationde	la défense					
	t 44 septies Zon	e franche d'ad	ctivité, art. 44 quate	Autres dispositi		la défense terdecies					
Sociétés d'investiss	ements Bénéfice o	u déficit exor	néré	Plus-va	art. 44						
immobiliers co	ements Bénéfice o ôtées (indiquer +	u déficit exor ou - selon le	néré cas)	Plus-va relevant	art. 44 art. 44 du taux de 15 %	terdecies					
immobiliers co	ements Bénéfice o ôtées (indiquer +	ou déficit exon ou - selon le dans le se	néré cas) ecteur productif, art	Plus-va relevant	art. 44	terdecies					
4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS	ements Bénéfice o ôtées (indiquer + t d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc	ou déficit exon ou - selon le dans le se laration n°2	néré cas) ecteur productif, art 2065)	Plus-va relevant . 244 quater W dans le s	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m	ements Bénéfice o ôtées (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç	ou déficit exon ou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étranç	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li	Plus-va relevant . 244 quater W dans le s	art. 44 slues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt	terdecies					
4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a	ements Bénéfice o ôtées (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en	ou déficit exonou - selon le dans le se laration n° 2 aise ou étranç vertu d'une c	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ	art. 44 slues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt	terdecies					
4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe	u déficit exor ou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité.	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité	terdecies					
4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE	u déficit exor ou - selon le dans le se laration n° 2 aise ou étranç vertu d'une c entatif de l'im	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité	terdecies					
4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTION	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE	u déficit exor ou - selon le dans le se laration n° 2 aise ou étranç vertu d'une c entatif de l'im	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité.	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar	u déficit exor ou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im S REVENUS 2,50% ation n°2065	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf.	Plus-varelevant . 244 quater W dans le seu à la délivrance d'un certificat de cronclue avec un Etat étranger, un territritoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 rédit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2%	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar	u déficit exor ou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im S REVENUS 2,50% ation n°2065	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf.	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 rédit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr	ements Bénéfice o (indiquer + It d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173	u déficit exon ou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im S REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé	néré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf.	Plus-varelevant . 244 quater W dans le seu à la délivrance d'un certificat de cronclue avec un Etat étranger, un territritoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr	ements Bénéfice o (indiquer + t d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source françuxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un	u déficit exon ou - selon le dans le se laration n° 2 aise ou étranç vertu d'une centatif de l'impes REVENUS 2,50% ation n° 2065 88 du code géniquement acceptation le la code géniquement acceptation le code de la code génique d	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligations trouverez toutes les informations	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203	ements Bénéfice o (indiquer + t d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais u 2 ou 2033, formulaires	u déficit exon ou - selon le canale se laration n° 2 aise ou étrang vertu d'une centatif de l'impes REVENUS 2,50% ation n° 2065 88 du code géniquement acc 2032-NOT ou	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v 1 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr	ements Bénéfice o (indiquer + t d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais u 2 ou 2033, formulaires	u déficit exon ou - selon le canale se laration n° 2 aise ou étrang vertu d'une centatif de l'impes REVENUS 2,50% ation n° 2065 88 du code géniquement acc 2032-NOT ou	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v 1 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligations trouverez toutes les informations	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203	ements Bénéfice o (indiquer + t d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source françuxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais u 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'expe	u déficit exon ou - selon le canale se laration n° 2 aise ou étrang vertu d'une centatif de l'impes REVENUS 2,50% ation n° 2065 88 du code géniquement acc 2032-NOT ou	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v 1 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTION Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses finuméros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 1 2 8 RUE DE BII	ements Bénéfice o (indiquer + t d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source françuxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'expe	u déficit exon ou - selon le canale se laration n° 2 aise ou étrang vertu d'une centatif de l'impes REVENUS 2,50% ation n° 2065 88 du code géniquement acc 2032-NOT ou	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v 1 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source françuxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe NANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais ur 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'experience de l	u déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une centatif de l'im ES REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt.	pecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial enéral des impôts. V cessible sur le site v u 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice o (indiquer + It d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires Ofessionnel de l'experience de l'experien	u déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im ES REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt.	pecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial enéral des impôts. V cessible sur le site v u 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires,	terdecies					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice o (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source françuxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe NANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais ur 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'experience de l	u déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im ES REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt.	pecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial enéral des impôts. V cessible sur le site v u 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique Nom et adresse du conseil:	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 sédit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires,	quater X					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice o (indiquer + It d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe N ANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires Ofessionnel de l'experience de l'experien	u déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im ES REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt.	pecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial enéral des impôts. V cessible sur le site v u 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations vww.impots.gouv.fr dans la rubrique Nom et adresse du conseil:	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires,	quater X					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice of (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe NANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'experience de	du déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im S REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt. 61: 0 1 4 6 0 4 ventionné: GA	pecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial enéral des impôts. V cessible sur le site v u 2033-NOT	Plus-varelevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations vww.impots.gouv.fr dans la rubrique Nom et adresse du conseil: Identité du déclarant: Date: Lieu	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 rédit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires, Tél: MONTIGNY LE BRETONNEU GERANT	quater X					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice of (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe NANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'experience de	u déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im ES REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt.	pecteur productif, art 2065) gère, ayant donné li convention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial enéral des impôts. V cessible sur le site v u 2033-NOT	Plus-var relevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligations trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique Nom et adresse du conseil: Identité du déclarant: Date: Lieu Qualité et nom du signataire:	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 édit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires, Tél: MONTIGNY LE BRETONNEU	quater X					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice of (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe NANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'experience de	du déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im S REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt. 61: 0 1 4 6 0 4 ventionné: GA	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v 2033-NOT cable:	Plus-var relevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligati ous trouverez toutes les informations vww.impots.gouv.fr dans la rubrique Nom et adresse du conseil: Identité du déclarant: Date: Lieu Qualité et nom du signataire: Signature	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 rédit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires, Tél: MONTIGNY LE BRETONNEU GERANT	quater X					
immobiliers of 4 Option pour le crédi D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus m 2. Au titre des revenus a territoriale d'Outre-Mer, u E CONTRIBUTIO Recettes nettes soum Vous devez obligatoireme de la majoration de 0,2% www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fis numéros d'imprimés 203 Nom et adresse du pr REXIF 128 RUE DE BII 92100BOULOGNE Nom et adresse du CO	ements Bénéfice of (indiquer + it d'impôt outre-mer (cf. notice de la déc nobiliers de source franç uxquels est attaché, en un crédit d'impôt représe NANNUELLE SUR LE ises à la contribution ent déposer votre déclar prévue par l'article 173 scales sont désormais un 2 ou 2033, formulaires ofessionnel de l'experience de	du déficit exonou - selon le dans le se laration n°2 aise ou étrang vertu d'une c entatif de l'im S REVENUS 2,50% ation n°2065 88 du code gé niquement acc 2032-NOT ou ertise compt. 61: 0 1 4 6 0 4 ventionné: GA	péré cas) ecteur productif, art 2065) gère, ayant donné liconvention fiscale co pôt de cet Etat, terr S LOCATIFS (cf. 6 par voie dématérial énéral des impôts. V cessible sur le site v 2033-NOT cable:	Plus-var relevant . 244 quater W dans le s eu à la délivrance d'un certificat de cr onclue avec un Etat étranger, un territ itoire ou collectivité. notice de la déclaration n° 2065 lisée. Le non respect de cette obligations trouverez toutes les informations www.impots.gouv.fr dans la rubrique Nom et adresse du conseil: Identité du déclarant: Date: Lieu Qualité et nom du signataire:	art. 44 alues exonérées du taux de 15 % secteur du logement social, art. 244 rédit d'impôt oire ou une collectivité on est sanctionné par l'application utiles pour télédéclarer sur le site Recherche de formulaires, Tél: MONTIGNY LE BRETONNEU GERANT	quater X					

Dossier N° INOVAT en Euros. REXIF

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD 2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTION	S ET PARTS	SOCIAL	ES, AINSI QUE	DES REVENUS	ASSIMILES DIS	STRI	BUES	
Nontant global brut des distributions (1 payées par la société e	lle-même a	328	000 payées par u	n établissement char	gé du service des titre	es	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunération	s ou avantage	s dont la	société ne désign	ne pas le (les) béné	eficiaire(s) (2)		c	
Nontant des prêts, avances ou acomptes consentis aux ass nterposées	ociés, actionna	aires et po	orteurs de parts, s	soit directement, s	oit par personnes		d	
Montant des distributions							е	
utres que celles visées en (a),							f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 4								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement	de 40 % prév	u au 2° d	u 3 de l'article 15	58 du CGI				
Montant des revenus répartis (5)					Total	(a à	h)	328 000
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX N	MEMBRES DI	CERTA	INES SOCIETE	S				
lom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au	Pour les S.A.R.L.	chaque	associé, gérant d	ou non, désigné co		emer	nts, émolur	ur les sociétés, à nents, indemnités, ns dans la société.
* SARL, tous les associés ;	Nombre			Montant	des sommes ve	ersée	es:	
 * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, 	de parts sociales appartenant à chaque	Année au cours de laquelle le versement	à titre de traitements émoluments	à titre de frais d de mission et de	e représentation, e déplacement.	prof	re de frais essionnels x visés dar	autres que ns les
gérants ou coparticipants	associé en toute pro- priété ou en usufruit 2	à été effectué.	et indemnités proprement dits.	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6		emnités aitaires. 7	Rembour- sements. 8
·			-				•	
	\dashv							
	_							
	4							
H DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en ca	s de gérance l	ibre)						
	.							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre	est insuffisan	t, joindre	un état du même	modèle)				
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREF	RISES PLAC	EES SO	US LE REGIME	SIMPLIFIE D'IN	IPOSITION			
REMUNERATIONS			1	MOINS-VALUES	A LONG TERM	E IIV	IPOSEES	A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes cor	nprises dans le	es	MVLT	restant à reporter	à l'ouverture de l'	'exer	cice	
ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handica	oés (a)		MVLT	imputée sur les P	VLT de l'exercice			
étrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	(b)		MVLT	réalisée au cours	de l'exercice			
0			MVLT	restant à reporter				
ALOS INOMARIG								

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° **2067** (2017)

ANNÉE 2016 ou exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Adresse 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Désignation de l'entreprise <u>INOVATIC SERVICES</u>

du 01012016 au 31122016

	NOM, PRÉN	OM ET EMPLOI	OCCUPÉ				SE COMPLETE				
GILLOT BRI	INDUSA RESI	PONSABLE P	RODUCTION		11 RUE VIEILLE TUILERIE 28130 PIERRES						
BAZIN FRAN	NCOISE OPER	RATRICE TR	RAITEMENT		17BIS RUE LAVOISIER 78210 SAINT CYR L'ECOLE						
CHARON CLA	AIRE OPERA	TRICE TRAI	TEMENT		28 RUE DES VAUX DE CERNAY 78610 AUFFARGIS						
COGNET ISA	ABELLE OPE	RATRICE TF	RAITEMENT		8 RUE DE B 78650 BEYN	RETAGNE					
FANTI KEVI	IN OPERATEU	JR TRAITEM	IENT		8 RUE JULE		Y				
					70100 110111	10111 111 111					
ÉMUNÉRATION	S DIRECTES OU	INDIRECTES (da	ans l'ordre du tablea	nu ci-dessus)	Frais de	DÉPENSES I	ET CHARGES RENTES				
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice	allocations nature diverses (v. notice		Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	voyages et de déplacements (v. notice	aux véhicules et autres biens (v. notice	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8			
1	2	3	4	5	6	7	8	9			
37 752				37 752				37 75			
30 828				30 828				30 82			
29 097				29 097				29 09			
28 784				28 784				28 78			
25 576				25 576				25 57			
		1									
							I				
37				152 037				152 03			
152 037 ** TOTAUX				152 037				152 03			

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 par bénéficiaire (toutes taxes comprises) €	4 632
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	5 236
Total	9 868

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1):			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10)	161 905	- de l'exercice 2016	539 632
- de l'exercice précédent 🕡	156 924	- de l'exercice précédent 🏽 🕦	439 611
Nom et qualité du signataire P. VINCENT GERANT	A S	MONTIGNY LE BRETONNE LE X	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>INOVATIC</u> SERVICES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* Adresse de l'entreprise 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX Durée de l'exercice précédent* 3 Numéro SIRET* 4 2 5 9 8 6 2 0 0 0 2 2 1 Néant Net Brut Net Amortissements, provisions Capital souscrit non appelé **(I)** 4A INCORPORELLES Frais d'établissement * AΒ AC 519 900 519 900 Frais de développement * CX CQ Concessions, brevets et droits similaires ٩F ΑG Fonds commercial (1) ٩H ΑI 1 477 520 1 230 959 246 560 302 526 Autres immobilisations incorporelles ٩J ΑK Avances et acomptes sur immobilisa-AL tions incorporelles ACTIF IMMOBILISE Constructions ٩P AO Installations techniques, matériel ٩R ٩S et outillage industriels Autres immobilisations corporelles ΑT 127 568 105 976 21 592 22 400 ΑU Immobilisations en cours ΑV Avances et acomptes Participations évaluées selon CT CS la méthode de mise en équivalence 38 131 Autres participations CU 38 131 CV 38 131 вв вс Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés BD BE BF BG Autres immobilisations financières* ВH 11 881 ВІ 11 881 9 354 411 TOTAL (II) ВJ 175 000 ВK 856 835 318 164 372 Matières premières, approvisionnements BLвм En cours de production de biens BN ВО En cours de production de services BP BQ Produits intermédiaires et finis $l_{
m BS}$ BR CREANCES CRECULANT Marchandises вт BURν вv Avances et acomptes versés sur commandes 171 586 138 207 Clients et comptes rattachés (3)* BX BY 171 586 ΒZ 222 108 222 108 247 026 Autres créances (3) CA Capital souscrit et appelé, non versé CB CC Valeurs mobilières de placement CD 96 CE 96 96 (dont actions propres : 1 176 949 1 176 949 752 652 Disponibilités CF 10 956 10 956 988 Charges constatées d'avance (3)* CH CI Comptes de régularisation TOTAL (III) 581 695 1 581 695 1 138 969 CJ Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW Primes de remboursement des obligations **(V)** CM (VI) Ecarts de conversion actif* CN TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 1 511 380 3 756 695 1 856 835 1 899 860 (2) Part à moins d'un an des 11 881 CP CR Renvois: (1) Dont droit au bail (3) Part à plus d'un an : Clause de réserve de propriété :* Immobilisations Stocks Créances



BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts) INOVATIC SERVICES Désignation de l'entreprise : Néant Exercice N Exercice N-1 DA 125 008 125 008 Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... DB EK Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence DC DD 12 501 12 501 Réserve légale (3) CAPITAUX PROPRES Réserves statutaires ou contractuelles DE Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours **B**1 Réserves réglementées (3)* (DF Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ Autres réserves (DG 786 571 801 926 Report à nouveau 383 580 645 RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DΙ 312 Subventions d'investissement DJ Provisions réglementées * DK 252 080 TOTAL (I) DL 1 307 660 DM Produit des émissions de titres participatifs DN Avances conditionnées TOTAL (II) DP Provisions pour risques et charges Provisions pour risques 6 132 Provisions pour charges DQ 7 699 TOTAL (III) DR 7 699 6 132 Emprunts obligataires convertibles DS DT Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) DU Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ΕI DV 3 632 3 632 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DW Dettes fournisseurs et comptes rattachés DX 22 366 12 907 524 540 204 419 DY Dettes fiscales et sociales DΖ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes EA 33 962 32 209 Compte EB Produits constatés d'avance (4) régul. TOTAL (IV) 500 253 168 EC 584 ED Ecarts de conversion passif * TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 899 860 511 380 1B (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital 1C Réserve spéciale de réévaluation (1959) Dont Ecart de réévaluation libre 1D Réserve de réévaluation (1976) 1E (3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * EF 584 500 253 168 (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an EG Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP EΗ

Dossier N° INOVAT en Euros

QUADRATUS Info

REXIF

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2052 2017

Désign	ation de	e l'entreprise : <u>INOVA</u>	CIC	SERVICES							Néant	*
					Exercice N			Exercic	e (N-1))		
				France	livr	Exportations et aisons intracommunautaires		Total				
	Ventes	s de marchandises*	FA		FB		FC					
7		biens*	FD		FE		FF					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Produc	ction vendue { services*	FG	1 748 739	FH		FI	1 748	739	1	527	072
OITA	Chiffr	es d'affaires nets*	FJ	1 748 739	FK		FL	1 748	739	1	527	072
XPL	Produc	ction stockée*			_		FM					
S D'E	Produc	ction immobilisée*					FN					
DUIT	Subve	ntions d'exploitation					FO					
PROI	Repris	es sur amortissements et prov	ision	s, transfert de charges* (9)			FP	6	132		5	900
]	Autres	produits (1) (11)					FQ					
				Total des pr	odui	ts d'exploitation (2) (I)	FR	1 754	871	1	532	972
	Achats	s de marchandises (y compris	droit	s de douane)*			FS					
	Variat	ion de stock (marchandises)*					FT					
	Achats	s de matières premières et aut	res ap	provisionnements (y comp	ris dı	roits de douane)*	FU					
ON	Variat	ion de stock (matières premiè	res et	approvisionnements)*			FV					
ra Ti	Autres	achats et charges externes (3) (6 b	is) *			FW	352	375		313	511
LOL	Impôts	s, taxes et versements assimilé	śs*				FX	32	948		16	061
EXI	Salaire	es et traitements*					FY	445	394		350	201
ESL	Charge	es sociales (10)				FZ	155	429		147	926	
CHARGES D'EXPLOITATION	NOI	6 . 137		- dotations aux amortissem	nents	*	GA	203	461		230	894
CI	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations]	- dotations aux provisions		GB						
	OTA'	Sur actif circulant : dotation	ıs aux	provisions*		GC						
	D'E	Pour risques et charges : do	tation	s aux provisions		GD	7	699		6	132	
	Autres	charges (12)				GE					423	
				Total des ch	arge	s d'exploitation (4) (II)	GF	1 197	307	1	065	149
	ÉSULT	AT D'EXPLOITATION (I -	II)				GG	557	564		467	823
opérations en commun	Bénéfi	ce attribué ou perte transférée	*			(III)	GH					
opé en co	Perte s	supportée ou bénéfice transfér	é*			(IV)	GI					
RS	Produi	ts financiers de participations	s (5)				GJ					
NCIE	Produi	ts des autres valeurs mobilièr	es et	créances de l'actif immobili	isé (5	(i)	GK					
PRODUITS FINANCIERS	Autres	intérêts et produits assimilés	(5)				GL		2		1	921
SLIC	Repris	es sur provisions et transferts	de ch	arges			GM					
RODI		ences positives de change					GN					
PI	Produi	ts nets sur cessions de valeur	s mob	ilières de placement			GO					
S					l des	produits financiers (V)	GP		2		1	921
TERE		ons financières aux amortisse	ments	s et provisions*			GQ					
NANC		s et charges assimilées (6)					GR					
CHARGES FINANCIERES		ences négatives de change					GS					
ARG	Charge	es nettes sur cessions de valeu	ırs mo		_		GT					
	٤-			Total	des c	charges financières (VI)	GU		_			0.5.
		AT FINANCIER (V - VI)	/DÔ™	20 / H + H - N + N	W		GV		2		1	921

REXIF

		obligatoire néral des Ir	(article 53 A applis) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXEI	RCI	CE (Suite)	DG	FiP N° 2053 20)17
Dés	signa	ıtion de	l'entreprise : INOVATIC SERVICES				Néant	*
					Exercice N		Exercice N-1	
	ELS	Produi	ts exceptionnels sur opérations de gestion	HA		85		
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Produi	ts exceptionnels sur opérations en capital *	нв			1	593
PROL	CEPT	Reprise	es sur provisions et transferts de charges	нс				
	EX		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		85	1	593
	LLES	Charge	s exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1	182	17	551
GES	EXCEPTIONNELLES	Charge	s exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			1	593
CHARGES	PTIC	Dotatio	ons exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
_	EXC		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	1	182	19	144
4	- RÉ	SULT	AT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	(1	097)	(17	551)
Pa	rtici	pation	des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	нј				
In	ıpôts	s sur les	bénéfices * (X)	нк	172	889	139	548
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 754	957	1 536	486
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	1 371	377	1 223	840
5	- BÉ	NÉFIC	E OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	383	580	312	645
	(1)	Dont p	produits nets partiels sur opérations à long terme	но				
Ī	(2)	Dont <	produits de locations immobilières	HY				
	(2)	Done	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G				
Ī	(2)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	9	982	8	391
	(3)	Dont <	- Crédit bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont o	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5)	Dont p	produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6)	Dont i	ntérêts concernant les entreprises liées	1K				
(6bis)	Dont o	lons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	нх				
		Dont a	umortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
. [6ter)	Dont a	amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
RENVOIS	(9)	Dont t	ransferts de charges	A1				
RE	(10)	Dont o	eotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
İ	(11)	Dont 1	edevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Exercice N

Charges antérieures Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

Dont primes et cotisations

complémentaires personnelles

(13)

QUADRATUS Informatique

(5)

	Désignation de l'entreprise : INOVATIC SERVICES										Augmentations Néant *						
	CADRE A IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Cons au co	Augnr écutives à une réévaluation pratiquée ours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	entatio	Acquisitions,	s, créations, apports s de poste à poste 3		
	æ.	Frais d'établiss	ement et de développeme	ent		TOTAL	1 (CZ	519	900	D8	mise en equivalence	D9		3		
es)*	INCORP		es d'immobilisations i		allec	TOTAL I		KD	1 342		1		KF		135	000	
(Ne pas reporter le montant des centimes)*	L)		s d minoomsations i	псогроге	incs .	TOTALI	_		1 342	520			+		133	000	
ntant de		Terrains	Γ Dont				1	KG			KH		KI				
er le moi		Sur sol pr	Composants	L9				KJ			KK		KL				
s reporte		Sur sol d'a Sur sol d'a Installatio	Composants	M1				KM			KN		KO)			
(Ne pa	8	et aménag	ns générales, agencements ements des constructions *	Dont Composants	M2]	KP			KQ		KR				
	LLES	Installations te et outillage inc	chniques, matériel lustriels	Dont Composants	M3			KS			KT		KU	1			
	ORE	Installatio aménagen	ns générales, agencements nents divers *]	KV	15	318	KW		KX		3	549	
	CORPORE	Installatio aménagen Matérie Matérie Matérie	l de transport *]	KY			KZ		LA				
L)		l de bureau lier informatique]	LB	100	563	LC		LD		8	138	
AV		8	ages récupérables et]	LE			LF		LG				
VV		•	ions corporelles en co	ours				LH			LI		LJ				
EC.		Avances et a						LK			LL		LM	r			
Q_{i}		21vances et a	comptes			TOTAL II			115	881	1				11	687	
PAR LE DECLARAN		D. C. C.	. 1	, .	1	101AL II	-	LN	115	001			LP	1	11	00/	
AR	RES		ns évaluées par mise e	en équiva	alence			8G			8M		8T				
	ICIÈ	Autres partie	cipations				{	8U	38	131	8V		8W				
VER	FINANCIÈRE	Autres titres	immobilisés					1P			1R		1S				
ER	F	Prêts et autr	es immobilisations fir	nancières	S			1T	9	354	1U		1V		2	527	
CONSER		TOTAL IV							47	485	LR		LS		2	527	
2		TO)TAL GÉNÉRAL (I	[+ II + I	II + IV)		•	ØG	2 025	785	ØН		ØJ		149	214	
_		Di						minutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant				Valeur brute des		Réévaluation léga par mise en é	le * ou évalua		
E	CAI	DRE B II	MMOBILISATIONS		par vire	ment de poste	Dimi	inuti F	ar cessions à des tiers ou mise	es		immobilisations à					
. 1		DRE B II Frais d'établ	MMOBILISATIONS issement		à	ement de poste		F	ar cessions à des tiers ou mise	es		la fin de l'exercice		Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercio	nobi- ce	
PLAIRE	CORP.	Frais d'établ et de dévelo	issement TOTAI		à			CØ	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	s	DØ	3 519 900	-	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercic 4 519	900	
PLAIRE		Frais d'établ et de dévelo	issement ppement TOTAI es d'immobilisations	L I IN	à			F	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	DØ LW	la fin de l'exercice	-	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercio	900	
. 1	CORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste	issement ppement TOTAI es d'immobilisations	L I IN	à]	CØ	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	s	1	3 519 900	-	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercic 4 519	900	
PLAIRE	CORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle	issement ppement TOTAI es d'immobilisations	L I IN	à]	CØ LV	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW	3 519 900) 1X	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercic 4 519	900	
PLAIRE	CORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle	issement proment TOTAL s d'immobilisations s TOTAL Sur sol propre Sur sol d'autrui	LI IN III IO IP IQ IR	à]	CØ LV LX	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW	3 519 900	1X LZ	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercic 4 519	900	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains	issement ppement TOTAI ss d'immobilisations s TOTAL Sur sol propre	LI IN III IO IP IQ IR	à]	CØ LV LX MA	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB	3 519 900	1X LZ MO	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercic 4 519	900	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations	sissement ppement TOTAI stations are stational stations s	LI IN IO IP IQ IR. IR. IS	à			CØ LV LX MA	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME	3 519 900	LZ MC	Valeur d'orig lisations en	ine des imn in d'exercic 4 519	900	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inc	sissement ppement TOTAI stations and stations st	IN IO IP IQ IR IR IS et IT	à			CØ LV LX MA MD	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME	3 519 900	LZ MC MH MI MI	Valeur d'orig lisations en	ine des immin d'exercici d'exerci	900	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco	sissement ppement TOTAI stations and stations st	IN IO IP IQ IR IR IS et IT IU	à			CØ LV LX MA MD MG	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH	1 477 520	LZ MC MH MI MI	Valeur d'orig lisations en	ine des immin d'exercici d'exerci	900 520	
PLAIRE	CORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inc	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor	IN IO IP IQ IR IR IS et IT IU	à			CØ LV LX MA MD MG MJ	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK	18 865	MI MI	Valeur d'orig lisations en	tine des immin d'exercic 1 519 477	900 520 867	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco	sissement ppement TOTAI se d'immobilisations se TOTAL Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable	IN IO IP IQ IR IS et IT IV	à			LV LX MA MD MG MJ MM MP	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MO MT	1 477 520	MI M	Valeur d'orig lisations en	tine des immin d'exercic 1 519 477	900 520	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage incompositions immobilisations corporelles	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers *	IN IN IO IP IQ IR IS et IT IV IW IW	à à			LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT	18 865	MI IX	Valeur d'orig lisations en	tine des immin d'exercic 1 519 477	900 520 867	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établet de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage incorporelles Immobilisations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours	IN IN IO IP IQ IR IS et IT IV IW IW IX IX	à à			LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW	18 865	MI M	Valeur d'orig lisations en	tiple des immin d'exercicé 519 477	900 520 867	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage incompositions immobilisations corporelles	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel dustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes	IN IO IP IQ IR IT IV	à à			LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA	18 867	MI IX LZ LZ MC MI	Valeur d'orig lisations en	18 108	900 520 867	
PLAIRE	INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes TOTAL	IN IN IO IP IQ IR IT IN IT IT IN IT IN IT IT IN IT	a a a a a a a a a a a a a a a a a a a			LX MA MD MG MJ MS MV MZ ND	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	18 865	MI IX LZ MC MI	Valeur d'orig lisations en	18 108	900 520 867	
PLAIRE	CORPORELLES INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes TOTAL ns évaluées par	IN IO IP IQ IR IT IV	a a a a a a a a a a a a a a a a a a a			LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA	18 865 108 701	MI IX LZ MC MI	Valeur d'orig lisations en	18 108	900 520 867	
PLAIRE	CORPORELLES INCORP.	Frais d'établet de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes TOTAL as évaluées par ivalence	IN IN IO IP IQ IR IT IN IT IT IN IT IN IT IT IN IT	à à à à à à à à à à à à à à à à à à à			LX MA MD MG MJ MS MV MZ ND	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	18 867	MI IX LZ MC MI	Valeur d'orig lisations en	18 108	900 520 867	
EXEMPLAIRE	CORPORELLES INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a Participation mise en équi	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes TOTAL as évaluées par ivalence	IL I IN IO IP IQ IR IR IT IV	à à à à à à à à à à à à à à à à à à à			LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH	18 865 108 701	MI IX LZ MC MI	Valeur d'orig lisations en	18 108	900 520 867 701	
EXEMPLAIRE	INCORP.	Frais d'établet de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a Participation mise en équi Autres participation de four autres participation mise en équi Autres titres	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes TOTAL ns évaluées par ivalence cipations	IN IN IO IP IQ IR IT IV	à à			CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH	18 865 108 701	1X	Valeur d'origlisations en l	18 108 127 38	900 520 867 701	
EXEMPLAIRE	CORPORELLES INCORP.	Frais d'établet de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a Participation mise en équi Autres participation de four autres participation mise en équi Autres titres	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel dustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours acomptes TOTAL ns évaluées par ivalence cipations immobilisés	IN IN IO IP IQ IR IT IV	a a a a a a a a a a a a a a a a a a a			CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND OU ØX 2B	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7 ØY	18 867 108 701 127 568	1X	Valeur d'orig lisations en	18 108 127 38	900 520 867 701 568	
PLAIRE	FINANCIÈRES CORPORELLES INCORP.	Frais d'établ et de dévelo Autres poste incorporelle Terrains Constructions Installations outillage inco Autres immobilisations corporelles Immobilisations Avances et a Participation mise en équi Autres participation prêts et autres prêts et autres	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et a des constructions techniques, matériel lustriels Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * ns corporelles en cours TOTAL Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de transpor Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * TOTAL Inst. gales, agencts, am nagements divers Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérable et divers * TOTAL Inst. gales, agencts et a des constructions TOTAL	IN IN IO IP IQ IR IR IS EET IT IW IV	à à à à à à à à à à à à à à à à à à à			CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU ØX 2B	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant	S	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT NA NE NH M7 ØY 2C	18 867 108 701 127 568 38 131	1X	Valeur d'origlisations en l	18 108 127 38	900 520 867 701 568 131 881 012	



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6										
		nt pratiqué la réévalu a déclaration jusqu'à (et					oindre			
Dési	gnation de l'entreprise :	J 1	• •		1	,	Néant X *			
	B					-				
CAI	ORE A	Détermination du 1 (col. 1 - co		Utilisation de la r	narge supplémentaire	e d'amortissement	Montant de la			
		Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Au cours d	le l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice			
		des immobilisations	des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l'exercice	[(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]			
		1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3)	5	6			
1	Concessions, brevets et droits similaires			-			-			
2	Fonds commercial									
3	Terrains									
4	Constructions									
5	Installations techniques mat. et out. industriels									
6	Autres immobilisations corporelles									
7	Immobilisations en cours									
8	Participations									
9	Autres titres immobilisés									
10	TOTAUX									
(1)	Les augmentations du montant brut et de amortissables réévaluées dans les condit Le montant des écarts est obtenu en sous	tions définies à l'article 23	8 bis J du code général d	les impôts et figurant à l'a			ons			
(2)	Porter dans cette colonne le supplément	de dotation de l'exercice	aux comptes d'amortissei	ment (compte de résultat)	consécutif à la réévaluat	tion.				
(3)	Cette colonne ne concerne que les immo utilisé de la marge supplémentaire d'amo		dées au cours de l'exercio	ce. Il convient d'y reporte	r, l'année de la cession de	e l'élément, le solde non				
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées a b) le montant cumulé à la fin de l'exercic		ure où ce montant corres	oond à des éléments figur	ant à l'actif de l'entrepris	e au début de l'exercice.				
(5)	Le montant total de la provision spéciale	_	_	_	_					
	ORE B		enverte even v a n	n ovverov an é av	VE WOODEN	YWY TYGGAY				
	FICITS REPORTABLES AU 31 I				ALE AU POINT DE	VUE FISCAL				
	FRACTION INCLUSE DANS LA P			'EXERCICE						
2 - F	RACTION RATTACHÉE AU RÉS	ULTAT DE L'EXER	CICE			-				
3 - F	FRACTION INCLUSE DANS LA P	ROVISION SPÉCIAL	E EN FIN D'EXERC	CICE		=				
	Le cadre B est servi par les seules entrep	prises qui ont imputé leurs	s déficits fiscalement repo	ortables au 31 décembre s	sur la provision spéciale.					
	Il est rappelé que cette imputation est pu à réintégrer chaque année dans leur résu		-		ant au bilan : de même, le	es entreprises en cause co	ntinuent			

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

QUADRATUS Informatique

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article	53	Α

Désignation de l'entreprise : INOVATIC SERVICES										Néant	*								
CADRE A			SITU	ATION	IS ET N						ERCICE DES AN	_	_		rechniqu	JES			
ІММОВІІ	LISA	TIONS AMORTISS	SABLES		ontant des au début					Augm	entations : dotations de l'exercice			minutions : amo érents aux élém de l'actif et rep	ents sortis		ontant des a		nents
Frais d'établi et de dévelor)TAL I	CY		5	19	900	EL	L			EM			EN		519	900
Autres immo	bili	sations	TAL II	PE		1 0	39	993	PF		190 96	56	PG			PH	1	230	959
Terrains	,	10	17112 11	PI					РJ				PK			PL			
	Sur	sol propre		PM					PN				РО			PQ			
Constructions		sol d'autrui		PR					PS				PT			PU			
	Inst	générales, agencemen		PV					PW				PX			PY			
	tech	nagements des constru niques, matériel et	ctions	PZ					QA				QB			QC			
outillage ind	Inst	générales, agencemen	ıts,	OD			9	126	QE		2 36	_	QF			og		11	493
Autres		nagements divers		┪`├				120	-				-			- `			433
immobilisations	Ma	ériel de transport ériel de bureau et		QH			0.4	255	QI		10 10		QJ			QK			402
corporelles		rmatique, mobilier pallages récupérables		QL			84	355	QM		10 12		QN			QO		94	483
		ivers		QP					QR				QS			QT			
		TO	TAL II	I QU				481	QV		12 49		QW			QX		105	
T	OT	AL GÉNÉRAL (I+	II+III)	ØN		1 6	53	374	ØР		203 46	51	ØQ			ØR	1	856	835
CADRE B	CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES DOTATIONS REPRISES																		
(mmobilisation		Colonne 1					Co	lonne 3			Colonne 4				Colo	nne 6		uvement n ortissemei	
amortissables		Différentiel de durée et autres		Colonne le dégre		Amo		ement fisc eptionnel				N	Colonne 5 Mode dégressif Amortisseme exception						
rais établissement TOTAI	LIN	19	N1			N2				N3		N4			N5		N6		
Autres immob. inco		7	N8			P6				P7		P8			P9		Q1		
errains	Q	2	Q3			Q4				Q5		Q6			Q7		Q8		
Sur sol propre	Q	9	R1			R2				R3		R4			R5		R6		
Sur sol propre	ni R	7	R8			R9				S1		S2			S3		S4		
Inst.gales,age et am.des con		5	S6			S7				S8		S9			T1		T2		
nst. techniques	T		T4			T5				Т6		T7			Т8		T9		
nat. et outillage Inst.gales,age	_		U2			U3				U4		U5			U6		U7		
Inst.gales,age am. divers Matériel de transport Mat. bureau e inform. mobil Emballages récup.et diver	- C		U9 U9			V1				V2		v3			V4				
transport Mat. bureau e			V7			V8				V2 V9		W1			W2		W3		
inform. mobil	ici					1				1									
	5	/4	W5			W6				W7		W8			W9		X1		
TOTAL frais d'acquisition c itres de participation		2	X3			X4				X5		X6			X7		X8		
TOTAL	N	L								NM							NO		
Total général (I+II+III+IV)	N	P	NQ			NR				NS		NT			NU		NV		
otal général non ver NP + NQ + NR	- N	w				l génér + NT		1 1 1	Y					Total général non (NW - NY)	1 N 2 1				
CADRE C																			
AFFECTA	NT	NTS DE L'EXERO LES CHARGES R EURS EXERCICES	ÉPART	IES	Mon	tant r de l'e		début ce			Augmentations			Ootations de l'ex aux amortissem			Montant fin de l'e		
Frais d'é	miss	ion d'emprunt à éta	ler										Z 9			Z8			
Primes d									SP			SR							



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Dés	ignation de l'entreprise : <u>INOVA</u>	TIC	SERVICES							Néant *
	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Mont à la fin de l'é	xercice
Ş	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3Т	-	TA		тв		тс		
entée	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
Provisions réglementées	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		тн		TI		
ions r	Amortissements dérogatoires	3X		ТМ		TN		то		
rovis	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
1	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		ΙL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		ТТ		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
arges	Provisions pour amendes et pénalité	4N		4P		4R		4S		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
sənbsj	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A		
our r	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
ions p	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
rovis	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
1	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	6 132	5S	7 699	5T	6 132	5U		7 699
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	6 132	TV	7 699	TW	6 132	TX		7 699
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	- corporelles	6E		6F		6G		6Н		
iation	sur - titres mis en équivalence	02		Ø 3		Ø4		Ø 5		
épréc	immobilisations - titres de participation	n 9U		9V		9W		9X		
our d	- autres immobilisa- tions financières(1)	∗ ø ₆		Ø 7		Ø8		Ø 9		
ions p	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
Provisions pour dépréciation	Sur comptes clients	GT		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + II) 7C	6 132	UB	7 699	UC	6 132	UD		7 699
		- d'e	exploitation	UE	7 699	UF	6 132			
	Dont dotations et reprises	- fir	nancières	UG		UH				
		- ex	ceptionnelles	UJ		UK				

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

10

QUADRATUS

Dossier N° INOVAT en Euros. REXIF

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^\circ 2032$

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts) **8** ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

	Désignation de l'entreprise :INOVATIC SER					CES									Néant			
	CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES						1	Montant brut				A 1 an au plu 2	ıs		•	us d'un an 3		
	TF ISÉ	Créances rattachées à des participations					UL				UM	1			UN			
	L'ACT MOBIL	Prêts (1) (2	2)				UP				UR				US			
	DE	Autres imm	nobilisations f	financières			UT		11	881	UV		13	1 881	UW			
Ì		Clients dou	ıteux ou litigi	eux			VA											
		Autres créa	ances clients				UX		171	586			173	1 586				
				Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	Ю)	Z 1											
	T	Description of the second of t				UY			214				214					
	ULAN	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ													
	F CIRC	Etat et autres Impôts sur les bénéfices VM Taxe sur la valeur ajoutée				667				667								
N	ACTI				34	575			34	1 575								
RA	DE L	collectivité		mpôts, taxes et versem	ents a	assimilés	VN											
	publiques Divers			VP														
DE	Groupe et associés (2)				VC													
Œ	Débiteurs divers (dont créances relatives à des de pension de titres)		opéra	ations	VR		186	652			180	6 652						
#	Charges constatées d'avance				VS		10	956				956						
RP_{λ}	Charges constatees d avance		7	ГОТАИХ	VT			531	VU	Τ		5 531	vv					
VE		- Prêts accordés en cour				VD				 	<u> </u>			1	<u> </u>			
ER	(1) Montant des - Piets accordes - Remboursemer		Remboursements obtenu			VE												
CONSERVER PAR LE DECLARANT	REN	(2) Prêts					VF				ł							
3	C.A	(2) Prêts et avances consentis aux associés (pers			Montant br			A 1	an au plus	_		A plus d'1 an et		ıs	A plu	ıs de 5 ans		
EA			ataires convert		7Y	1				2				3			4	
$\frac{1}{2}$			s obligataires (7Z													
PL	Emp	orunts et det	tes	maximum à l'origine	VG													
EM	éta	auprès des ablissements	,	de 1 an à l'origine	VH													
EX		le crédit (1)		s divers (1) (2)	8A													
ŀ		·					2	366		22	36	6.6						
			comptes rattach		8B			247			24							
ł			nptes rattaché		8C			749			74							
ł				nismes sociaux	8D			897			89							
	Etat		Impôts sur le		8E VW													
	autr			valeur ajoutée	1	C		183		00	18	33						
		ectivités	Obligations		VX	-1	0	706		1.0	7.	2.6						
ł		liques		ts, taxes et assimilés	VQ		. 8	726		18	72	26						
ł				comptes rattachés	8J	2.0	- 1	270		2.6.4	2.5	7.0						
ł		res dettes (de	ont dettes rela	tives à des	VI			370		364								
	opéi	ations de pe	ension de titres tive de titres e	s)	8K	3	3	962		33	96	02						
	ou r	emis en gara	antie *	*	Z2													
ŀ	Proc	luits constat	és d'avance		8L			F 0 0	 		_	2.6						
natique	7.0			TOTAUX	VY	58	34	500	VZ Monta	584			its et dettes cor	ntrac-				
JS Inform	RENVOIS	(1)		en cours d'exercice	VJ				(2) tés au	près des as	socié	és per	sonnes physiqu	ies	/L			
QUADRATUS Informatique	RE	Empr	unts remboursé	s en cours d'exercice	VK				* Des exp	lications o	conce	ernan	t cette rubriqu	e sont don	nées da	ans la notic	e n° 2032	
ΩČ																		

REXIF

9

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dési	gnation de l'entreprise :IN	OVATIC SERV	ICES				N	Iéant 🔲 *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6
I. R	RÉINTEGRATIONS			1	BÉNÉFICE CON	ИРТАВ	LE DE L	EXERCICE	WA	383 580
	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou	des associés						WB	
	(chareprises a rine)	de son conjoint		moins pa	rt déductible *			à réintégrer :	wc	
en	Avantages personnels non déductibles amortissements à porter ligne ci-desso				nts excédentaires (art, 3 ssements non déductible		l) et WE			
mises sulat f	Autres charges et dépenses somptuaire du C.G.I)				oitures particulières des		WG	505	XE	7 005
on ad du rés	Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée	e cadre	6 500	/ Part	des loyers dispensée de gration (art. 239 sexies l	D)	RB)		
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre	•		Charges à pay	er liées à des états et te fs non déductibles (cf. 2	rritoires	XX	1,	xw	301
Gha dédu	Amendes et pénalités	WJ	301	*	nancières (art. 21		XZ			
	Réintégrations prévues à l'ar	l .		8				I	XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. pa	age 9 de la notice 20	32)						17	172 889
Quote	e-part Bénéfices réalisés par une société Wl de personnes ou un G.I.E.	L	·	Résultats bénéfic à l'article 209 B					K7	
E .		- imposées au ta	aux de 15 % ou de			ses à l'im	ıpôt sur le	revenu)	18	
Régimes d'imposition particuliers et	nettes à long terme		ZN							
nes d'ir varticul	iong terme	- imposées au ta		- Plus-vali	ies nettes à court	terme				
Régin	Fraction imposable cours d'exerci	des plus-values réal ices antérieurs *	isées au	i I	ies soumises au r		e fusions		WN WO	
	Ecarts de valeurs liquidative	es sur OPCVM * (er	ntreprises à l'IS)	L - 1 lus-vali	ies soumises au r	egime de	23 Tusions		WO XR	
Dáin	•	Intérêts excédentaires	- 		Zones d'entreprises *	:	sw			
	ntégrations diverses à iller sur feuillet séparé DONT		rieurement CV		(activité exonérée) Quote-part de 12 %		M8		WQ	
Réin	ntégration des charges affectées a	déduit par les PME (A aux activités éligible	11.209C)	xation au ton	plus-values à taux zé nage	го	WIO		Y1	
Résu	ıltat fiscal afférent à l'activité re	levant du régime op	tionnel de taxation	n au tonnage					Y3	
<u> </u>	PÉRILATIONA							TOTAL I	WR	563 775
	DÉDUCTIONS te-part dans les pertes subies par	r une société de ners	connes ou un G I F	7 *	PERTE CON	ІРТАВІ	LE DE L'	EXERCICE	WS WT	
					amntahlas da l'avarai	aa (af. tabl	lagy 2059 E	oodra III)	WU	
FIOVI	isions et charges à payer non déductible							s, caure III)		
		ées au taux de 15 %	<u> </u>	reprises sour	ilises a i illipot su	r ie rever	iiu)		WV	
on tions	Plus-values -	ées aux taux de 0 %							WH	
Régimes d'impositior particuliers et impositi	nettes - imposé à long terme imputé	ées aux taux de 19 9							WP	
d'imp s et in	- imputé	ées sur les moins-va		terme antérie	ures				ww	
gimes	- imputé	ées sur les déficits a	ntérieurs						XB	
Ré part	Autres plus-values imposées								I6	
	Fraction des plus-values net					e	_	- 1	WZ	
<u> </u>	Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa		Quote-part de fra à déduire des pro			2	A	[]	XA	
	Déduction autorisée au titre		réalisés dans les d	collectivités c	l'Outre-mer*.				ZY	
s uo	Majoration d'amortissement		ntreprises nouvelles	T 2	Jeunes entre	prises	x 5		XD	
fesur ncitati	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) Note 1 of 1 o	So	ntreprises nouvelles 4 sexies ociétés d'investissements imobiliers cotées	L2	innovantes (art. 44 sexie Zone de res de la défense	es A) tructuration	L5		XF	
d'ii	Total de Competitive nois Le	(a B	rt. 208C) assin d'emploi à	K3 1F	Zone franche	cies) e d'activité	PA XC			
	(art. 44 octies et octies A)	(a	dynamiser rt. 44 duodéciès)	Ш	(art. 44 quat	erdecies)	PC			
	Ecarts de valeurs liquidative		one de revitalisation rura	ie (art. 44 quinde	cies)		rc			
	ictions diverses à détailler	Dont déduction exc	ceptionnelle vo		Créance déga		ZI	1	XS	0.4.1.1.2
	euillet séparé (EXT 2) uction des produits affectées aux	pour investisseme x activités éligibles	int "	xation au ton:	report en arri	ère du défic	eit Zi	17	XG Y2	24 143
III.	RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	хн	24 143
a Ro	ésultat fiscal avant imputation d	les déficits reportab	les	bénéfice	(I moins II)	XI L		539 632		
on Déficion	1	1	<u> </u>	déficit	(II moins I)	↓ 📙			ХJ	
Défi	cit de l'exercice reporté en arrièr	re (entreprises à l'IS)*			ZL _				
Défi	cits antérieurs imputés sur les ré	sultats de l'exercice	(entreprises à l'IS)*		↓ 📙			XL	
	SULTAT FISCAL BÉNÉFIC	CE (ligne XN) ou D	ÉFICIT reportal	ole en avant	(ligne XO)	XN		539 632	хo	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : INOVATIC SERVICES 31/12/2016

Détail des réintégrations diverses			
Détail des déductions diverses			
CICE 2016			24 143
	Total des déductions diverses	XG	24 143

Dossier № INOVAT en Euros. REXIF



AYER

Formulaire obligatoire (article 53 A	(10)	DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PA ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES
du Code Général des Impôts)	-	

Désignation de l'entreprise :INO	VATIC SERVICES						Néant *				
I. SUIVI DES DÉFICITS											
Déficits restant à reporter au titre de	K4										
Déficits imputés (total des lignes XI	Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)										
Déficits reportables (différence K4 -	Déficits reportables (différence K4 - K5)										
Déficits de l'exercice (Tableau 2058	éficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)										
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK						
II. INDEMNITÉS POUR	II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES										
Montant déductible correspondant a sous le régime de l'article 39-1. 1e b	ux droits acquis par les salarions d	és pour les entreprises placées e l'exercice			ZT		19 247				
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
	(à détailler, sur feu	• '		Dotations de l'exercice	F	Reprises sur	l'exercice				
Indemnités pour congés à payer, cha pour les entreprises placées sous le r	rges sociales et fiscales corre égime de l'article 39-1. 1e bis	spondantes non déductibles Al. 2 du CGI *	zv		zw						
Provisions pour risques et charges	; *										
			8X		8Y						
			8Z		9A						
			9B		9C						
Provisions pour dépréciation *											
			9D		9E						
			9F		9G						
			9Н		9J						
Charges à payer			_								
			9K		9L						
			9М		9N						
			9P		9R						
			9S		9Т						
	TOTAUX (YN =	= ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO						
	à repo	rter au tableau 2058-A :		ligne WI			ne WU				
CON	SÉQUENCES DE LA	MÉTHODE PAR COMPOS	SAN'	TS (art. 237 septies d	u CG	I)					
Montant de la réintégration o	u de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations			t net à la 'exercice				
ENTREPRISES DE TRA art. L3113-1 et L3211-1 d	NSPORT INSCRITES lu Code des Transport	S AU REGISTRE DES TRA S (case à cocher)	NSP	ORTS	7	XU					

QUADRATUS Informatique

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

ſ	Dési	igna	ation de l'entreprise : INOVATIC SERVICES	,												Néa	nt	*
Ì			Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ac	0.01	006		Δff	ectations	Γ	- Réser	ves légale	es	ZB				
			antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	801	926	SN		réserves	{	- Autre	es réserves	,	ZD				
	NES		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie Dividendes										ZE		328	0 (00	
	ORIGINES	-											ZF					
	0		Prélèvements sur les réserves	ØE			AFF	Rej	port à nouv					ZG		786	5	—— 71
		TOTAL I ØF 1 114 571 (NB : le total I doit nécessairement être											al II) L II	ZH		114	5	 71
╴╏			DISTRIBUTIONS	(Artic	le 235 t	er ZCA)		<u> </u>				101						
N	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV					
$\frac{4}{K}$	RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice N :													Exe	rcice N-1	:		
	E - Engagements de (précisez le prix de revient des biens pris crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris crédit-bail yQ																	
DE	ENGAGEMENT	ŀ	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
ΓE	ENGA	Ī	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
AK	S		- Sous-traitance							ΥT		118	000			112	2 0	00
K F	S ET CHARGES		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des lo en location pour un			ј ј8)	хQ		65	359			5 9	7	717
$\langle V_E \rangle$	T.CH	NES	- Personnel extérieur à l'entreprise						•	YU		28	037					
SEI	[_]		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors re	étroces	sions)					SS		12	884			1	7 4	111
CONSERVER PAR		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) - Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages YV																
AC	TAIL DI AUTRES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ST 12 Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 ZJ 35								ST		128	096			124	1 3	83
AIRE	DETA AU									352	375			313	3 5	11		
LAI.	ET	70	1							3	843			3	3 8	344		
XEMP	IMPÔTS ET	TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits	s pétrolie	ers ZS)	9Z		29	105			12	2 2	217
XE'	Z	,	Total du compte correspondant	ıt à la l	igne FX d	lu tableau	n° 20)52		YX		32	948			16	5 0	61
E	VA		- Montant de la T.V.A. collectée							YY		349	748			305	5 4	14
	TA		 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au co services ne constituant pas des immobilisations 							YZ		100	905			53	3 9	940
			- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration an DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*							ØВ		402	383					
			- Montant de la plus-value constatée en franchise d'im le régime simplifié d'imposition *	pôt lors	s de la pro	emière op	tion p	our		ØS			_					
			- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis:		har	ndicapés):				YP		13				12		
	DIVERS		 Effectif affecté à l'activité artisanale Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison 			•				RL								
	DIV		à la disposition de la société *	n des s	ommes m	nses				ZK		a: .	%					%
			- Numéro de centre de gestion agréé *		P						articipations t.38 II de l'a				i oui co inon 0	cher 1	ZR	0
			- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'imp bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
ŀ			- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amort l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 Société : résultat comme si elle	octies (nt except du CGI	ionnel che	ez			RH				#	_			
		١	n'avait jamais été membre du groupe.	_	Plus	s-values à 15	%	JK				Plus-val	ues à 0 %	J]				
	3 DE	Д			Plus	s-values à 19	%	JM				Imputa	tions	J	-			
	RÉGIME DE	KOU	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus	s-values à 15	%	JN				Plus-val	ues à 0 %	J)			
natique	\ <u>\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\</u>	ا '	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société		Plus	s-values à 19	%	JP				Imputa	tions	J1	7		_	$\overline{}$
JS Inform			mère, 2 si société filiale	JH					nère du grou	-	JJ							
QUADRATUS Informatique		I	Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des I ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice	mais ce	eux des exe	ercices anté	rieurs,	qu'ils	aient ou nor							ation.		
D.*	Des e	xplic	rations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et d	ians ia no	uce 2058-N	O1 pour le ré	gime de	group	e).									

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Formulaire obligatoire (article 53	(12)	DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES	DGFIP N
	_	,	

Désignation de l'entreprise : INOVATIC SERVICES Néant 🗵											Néant X *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE											
		date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette r	éévaluée *	Amor en f	tissements pratiqués ranchise d'impôt	Autres amortisseme	ents *	Va	aleur résiduelle
		1	2	3			4	(5)			6
	1										
	2										
	3										
*	4										
- Immobilisations *											
iliqou	5										
- Im	6										
I	7										
	Q										
	0										
	9										
	10										
	11										
	12										
	12										
		B - PLUS-VALUES,	, MOINS-VALUES			Q	ualification fiscale		s-values	réalisées	
		Prix de vente	Montant global de la		Court te	rme		Long terme			Plus-values taxables à
		<u> </u>	ou de la moins	-value	9	•	19 %	15 % ou 16 %	0 9	76	19 % (1)
	1		1								
	1										
	2										
	3										
	4										
* sı	5										
- Immobilisations *	3										
nobili	6										
-Im	7										
I	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
	13	Fraction résiduelle de la provision spéc aux éléments cédés	ciale de réévaluation afférer	nte	+						
	14	Amortissements irrégulièrement différé	és se rapportant aux élémen	ıts cédés	+					-	
	15	Amortissements afférents aux éléments	s cédés mais exclus des cha	rges déducti-	+					Ì	
		bles par une disposition légale Amortissements non pratiqués en comp	otabilité et correspondant à	la déduction						-	
ents	16		les lois de 1966, 1968 et 1	975, effective-	+						
II - Autres éléments	17	Résultats nets de concession ou de sou de brevets faisant partie de l'actif immo	s concession de licences d'	exploitation						L	
utres	1 /	onéreux depuis moins de deux ans	<u> </u>	<u> </u>		Г					
п. А	18	Provisions pour dépréciation des titres values à long terme devenues sans obje	relevant du régime des plus et au cours de l'exercice	s ou moins-							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de relevant du régime des plus ou moins-v	provisions pour dépréciati	on des titres							
	20										
	-	ADRE A: plus ou moins-value ne	tte à court terme (total	algébrique							
	C	des lignes 1 à 20 de la d ADRE B : plus ou moins-value ne	tte à long terme (total a	lgébrique							
		des lignes 1 à 20 de la c	colonne (10)		(A))		(B)			(C)
	C	ADRE C: autres plus-value taxab	le à 19 % (11)					(ventilation par taux)		

REXIF

Dossier N° INOVAT en Euros.

QUADRATUS Informatique

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFiP N° 2059-B 2017 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT INOVATIC SERVICES Néant X Désignation de l'entreprise : ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B) Montant net Montant Montant compris Montant Origine des plus-values antérieurement dans le résultat restant à réalisées* réintégré de l'exercice réintégrer Imposition répartie Plus-values réalisées sur 3 ans (entreprises à l'IR) au cours de sur 10 ans sur une durée différente (art.39 l'exercice quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) TOTAL 1 Montant net des Montant anté-Montant rapporté au Montant restant Imposition répartie rieurement réintégré résultat de l'exercice plus-values réalisées à l'origine à réintégrer N-1 sur 3 ans au titre de N-2 N-1 N-2 Plus-values réalisées N-3 Sur 10 ans ou sur une durée N-4 au cours des différente (art. 39 quaterdecies exercices antérieurs N-5 1ter et 1 quater du CGI) N-6 (à préciser) au titre de : N-7

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

N-8 N-9 TOTAL 2

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° INOVAT en Euros.

TOTAL

Formulaire of	ligatoire	(article	53	Α
du Cada Cáni	mal dan I			

Désignation de l'entreprise :INOVATIC	SERVICES	Néant X *
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16% . Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées	
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à	N-3			
long terme subies au	N-4			
cours des dix exercices	N-5			
antérieurs (montants	N-6			
restant à déduire à la	N-7			
clôture du dernier	N-8			
exercice)	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

3							
			Moins-values	Moins-values			Solde des
Origine		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)	Imputations sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		2	3	4 (4)	(5)	6	7
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des	N-4						
dix exercices antérieurs	N-5						
(montants restant à	N-6						
déduire à la clôture du	N-7						
dernier exercice)	N-8						
	N-9						
	N-10						

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

QUADRATUS Info

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

/IC	ES					Néant 🗵 *	
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de l	la réserve spéciale des plu	ıs-values	à long terme		
	taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxé	es à 19 %	taxées à 25 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
S PC	OUR FLUCTUA	TION DES COU	RS * (5e, 6e, 7e al	inéas d	e l'art. 39	-1-5e du CGI)	
		montants préle	vés sur la réserve			nt de la réserve ire de l'exercice	
	dor					⑤	
otice	n° 2032.			·			
	1 2 3 4 5 6 7 S P(cilan cour	taxées à 10 % 1 2 3 4 5 6 7 S POUR FLUCTUATION des cours de	Sous-comptes de taxées à 10 % taxées à 15 % 1	Sous-comptes de la réserve spéciale des plu taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % 1	Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxée à 18 % taxée à 18 % taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxée à 18 %	Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % 1	



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>INOVATIC SERVICES</u>			Néant
	e: 31122016 Du	urée en non	nbre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		ОВ	
Production vendue - Services		ос	1 748 739
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles aya	ant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractèr		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur c	opération faites en commun	ОН	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles	<u>.</u>	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		ок	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et in une activité normale et courante	acorporelles, si rattachées à	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat o	d'exploitation	XT	
	TOTAL 1	ОМ	1 748 739
II - Consommation de biens et services en provenance de	e tiers (1)	•	
Achats de marchandises (droits de douanes compris)		ON	
Variation de stock (marchandises)		00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits d	e douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	<u> </u>	oq	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevan	ces	OR	288 147
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilis à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou d'une convention de location de plus de 6 mois	sations corporelles mises de crédit-bail ou encore	os	51 187
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production im	nmobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur o	pérations faites en commun	ow	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et i une activité normale et courante	incorporelles, si attachées à	оч	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits s tabacs), T.I.P.P.		oz	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobili à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou d'une convention de location de plus de 6 mois	sations corporelles mises de crédit-bail ou encore	09	
	TOTAL 2	OJ	339 334
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	og	1 409 405
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		1 1	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 e	t la 1330-CVAE)	SA	1 409 405
	mono établissement au sens d	le la CV	AE
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un r	nonoétablissement au sens de la CVAE, c serez alors dispensé du dépôt de la déclara	ompléter le c	cadre ci-dessous
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	1 748 739
Période de référence	GY 01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation	01/01/2010	HR	01,10,010
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instrumer toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalit comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).	és particulières de détermination de la val	de capitalisat eur ajoutée r	ressortant des plans
 (1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 203 		érente à la prod	duction



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N°	de	dépôt	
			-

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

1/	(1)
/ 1	

Néant = *
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 4 3 2 5 9 8 6 2 1 0 0 0 2 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INOVATIC SERVICES
ADRESSE (voie) 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
CODE POSTAL 78180 VILLE MONTIGNY LE BRETONNEUX
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 7 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1 200
- CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SARL Dénomination SYSIPHE
N° SIREN (si société établie en France) 394661094 % de détention 60.98 Nb de parts ou actions 5 000
Adresse: N° 9 Voie PLACE ALEXANDRE 1ER
Code postal 78000 Commune VERSAILLES Pays FRANCE
Forme juridique SARL Dénomination INOVATIC INVEST
N° SIREN (si société établie en France) 499718401 % de détention 24.39 Nb de parts ou actions 2 000
Adresse: N° 1 Voie PLACE CHARLES DE GAULLE
Code postal 78180 Commune MONTIGNY LE BRETONNEUX Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) M Nom patronymique VINCENT Prénom(s) PHILIPPE
Nom marital % de détention 10.37 Nb de parts ou actions 850
Naissance : Date 140541 N° Département 69 Commune LYON Pays FRANCE
Adresse: N° 9 Voie PLACE ALEXANDRE 1ER
Code postal 78000 Commune VERSAILLES Pays FRANCE
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Commune 1 ays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2017

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N°	de dépôt	
		١

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins $10\ \%$ du capital)

	1	/
	/	
1 /	/	1
\angle		

(1)

	Néant 🗌 *
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6	N° SIRET 4 3 2 5 9 8 6 2 1 0 0 0 2 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INOVATIC SERVICES	
ADRESSE (voie) 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	
CODE POSTAL 78180 VILLE MONTIGN	Y LE BRETONNEUX
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5	1
Forme juridique SARL Dénomination INOVATIC INVEST	
N° SIREN (si société établie en France) 4 9 9 7 1 8 4 0 1	% de détention 99.80
Adresse: N° 1 Voie PLACE CHARLES DE	GAULLE
Code postal 78180 Commune MONTIGNY LE BI	RETONNEUX Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays [
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Date 13/05/2017

Collaborateur

Cliant

Tableau de cohérence des liasses fiscales

Client INOVAT INOVATIC SERVICES

1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Référence

Page

Exercice 01/01/2016 31/12/2016

		78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX				
Tableau	N° ligne	Tableau	N° ligne	Ecart		

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2050 colonne 1	AA+CB		DA - dont versé	(0)	
2053	HD	2053	Détail produits exceptionnels	(0)	
2053	нн	2053	Détail charges exceptionnelles	(0)	
Dossier Nº INOVAT				REVIE	

REXIF